

ANNEXE 25

Ville de Ottignies - Louvain-la-Neuve

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Cette demande est introduite par : Monsieur et Madame Bruno et Touzani Ikram DJURIC-KADI rue Lambert Vandervelde, 89 à 1170 Bruxelles.

Le terrain concerné est situé rue du Vingt Avril 13 à 1342 Limelette, et cadastré 03 B 65 G.

Le projet consiste en :

Construction d'une habitation unifamiliale, et présente les caractéristiques suivantes :

le projet s'écarte des prescriptions du lotissement en matière de :

- **Modification du relief du sol supérieure à 50cm (jusqu'à 90cm),**
- **Décrochement supérieur à 2 mètres entre façades contiguës de maisons mitoyennes (décrochement de 3,29m),**
- **Largeur des fenêtres de toit supérieures à la hauteur.**

Le dossier peut être consulté au Service urbanisme – Espace du Cœur de Ville 2 à 1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve **les lundis de 12 H 30 à 18 H 45 – du mardi au vendredi de 8 H 30 à 12 H 15 – les samedis de 9 H à 11 H 30 (les samedis : sauf en juillet et en août) :**

Du 16/01/2018 au 01/02/2018

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Soltana (010/43.62.77), l'architecte communale traitant la demande.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 16/01/2018 au 01/02/2018 à l'attention du Collège communal :

- Par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Ville de Ottignies-Louvain-la-Neuve – avenue des Combattants 35 à 1340 Ottignies Louvain-la-Neuve.
- Par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@olln.be

Pour être recevables les courriers devront comporter **lisiblement les noms, domicile et signature.**

Ainsi fait à Ottignies-Louvain-la-Neuve, le 08/01/2018.